

# Dispositif Coach Jeunesse

## ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ À ACCOMPAGNEMENT SIMPLE

### PUBLIC CIBLE:

- Un jeune ayant entre 16 et 25 ans ayant des difficultés périphériques (sociale, personnelle, familiale, administrative) à son insertion professionnelle pour qui un professionnel a repéré un besoin d'aide globale dans la levée de ses freins conjoncturels dans un objectif d'accès à l'autonomie.
- Jeunes repérés dans les quartiers par d'autres pros de la Mission Locale.
- Jeunes en dispositifs Mission Locale mais avec des accidents ou abandon ou mise en sommeil de leur parcours.
- Jeunes de familles de Bénéficiaires du RSA pour lesquels un repérage a été fait par les référents RSA.

### OBJECTIFS VISÉS :

- Permettre au jeune de tendre à une autonomie complète dans la réalisation de son projet de vie,
- Lever les différents freins avec la pleine adhésion du jeune dans les différentes démarches entreprises, en respectant le rythme du jeune,
- L'orienter et l'accompagner au mieux, dans son insertion, vers les professionnels les plus à même de répondre à ses demandes.

### LES MISSIONS :

- Mise en place d'un accompagnement et d'actions « sur mesure » pour répondre aux attentes des jeunes,
- Mise en place d'ateliers collectifs sur des problématiques sociales communes et prédéfinies,
- Favoriser le rôle des différents acteurs du territoire dans l'orientation du jeune selon les besoins détectés,
- Maintien du lien entre les différents acteurs du territoire, le cursus du jeune et ses avancées,
- Remobiliser le jeune dans les moments propices au décrochage,
- Consolider les projets du jeune.

### LE MOYEN DE PRESCRIPTION :

- Contacter directement les "coaches jeunesse" par téléphone, Audrey au 06.40.50.72.78 ou Alexandre au 06.40.50.72.74,
- Pour les professionnels, via la fiche de prescription, qui devra être validée par le S.L.A.I.

### ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- Premier entretien diagnostic afin de diagnostiquer les besoins du jeune et de motiver son adhésion,
- Un suivi et un accompagnement total, opéré dans la continuité, afin de lever tous les freins périphériques à l'autonomie intégral du jeune,
- Une orientation vers les professionnels de santé, les administrations et les professionnels de l'insertion socio-professionnelle adéquats aux besoins et aux envies du jeune dans la réalisation de son projet de vie
- Maintien du lien (fil rouge dans le parcours du jeune).

### UN PROJET FINANCÉ ET PILOTÉ PAR :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



MISSION  
LOCALE  
L'AGGLOMÉRATION  
LENS-LIÉVIN



**Pas-de-Calais**  
*Mon Département*